



Lettre d'information trimestrielle du projet

Développement d'Alternatives Communautaires à l'Exploitation Forestière Illégale

seconde phase

seconde phase

Action extérieure de la Communauté Européenne : DCI-ENV/2008/152-063

Composante Gabon



Le projet DACEFI - Editorial

un écho du terrain, par Sylvie Boldrini



Du côté de Libreville

Etat d'avancement du projet de développement de la foresterie communautaire au Gabon financé par l'OIBT



En direct du terrain, le point sur...

En amont du terrain, le point sur... ... l'agroforesterie et le plan simple de gestion d'une forêt communautaire



Projecteur sur...

Projet sur...

...la construction du cadre réglementaire régissant les forêts communautaires gabonaises



Baromètre des forêts communautaires



Université de Liège 



Le projet DACEFI - Editorial

Un écho du terrain

Après deux années de terrain dans sa seconde phase, le projet DACEFI a-t-il déjà permis d'initier ou d'appuyer des réalisations concrètes dans les communautés qu'il appuie ?

Oui ! A Makokou, province de l'Ogooué-Ivindo, les communautés partenaires ont déjà récolté leurs premiers fruits. Au sens propre, puisque les vergers communautaires ont produit cette année en quantité, comme au sens figuré, car de nombreux autres résultats ont été atteints.

Plus endogènes, moins visibles, mais tout aussi encourageants, des changements organisationnels ont eu lieu et les premiers exemples de gestion communautaire sont prometteurs. Accoutumées à la gestion de projets de groupe par le biais de l'installation de bananeraies agroforestières, les populations considèrent désormais la foresterie communautaire avec curiosité et sans appréhension. Elles sont conscientes de la faisabilité de ces projets et du fait qu'elles seront à même de les mener et de les contrôler, dans la mesure où elles agiront dans le respect de la loi.

Mais attention ! Ce n'est pas toujours rose et plusieurs facettes restent toujours difficiles à aborder, notamment les règles de gestion ou encore la répartition des revenus générés par la vente de fruits ou de bois, qui posent toujours quelques problèmes si les règles ne sont pas clairement définies au préalable...

Mais cela fait partie du processus et notre travail technique à Makokou comme à Ndjolé repose sur cela : partir des dysfonctionnements pour apporter des solutions pragmatiques et réalistes qui conviennent au contexte socio-économique du Gabon. Ces solutions, nous les relayons régulièrement au Ministère des Eaux et Forêts. Aujourd'hui, un pan important de la foresterie sociale gabonaise est en construction : le plan simple de gestion (PSG). Nous en parlons abondamment dans cette lettre car il s'agit du fondement de la gestion et de l'utilisation des forêts communautaires.

Pour arriver à l'établissement d'un canevas original, propre au Gabon, les équipes techniques ont dû œuvrer pour mettre en place des techniques simples, accompagnées d'outils de sensibilisation et de vulgarisation qui puissent être compris de toute la communauté. A Ebyeng-Edzuamenière par exemple, les chefs de village et autres notables n'étaient pas seuls à mettre au point le plan simple de gestion. De nombreuses femmes et hommes, et même des enfants séjournant au village en cette période de vacances scolaires les entouraient, les guidaient et donnaient leur avis. Les usages prioritaires assignés à la forêt communautaire, y compris l'exploitation du bois d'œuvre, ont été discutés par une assemblée nombreuse, intéressée et diversifiée. Quand la communauté débat et se prend en main, c'est une partie essentielle du processus qui est engagée.

Pouvoir faire assimiler à des communautés rurales un cadre réglementaire assez copieux, et surtout garantir son appropriation est un challenge de taille que les équipes techniques du projet ont su relever avec succès. Reste aujourd'hui à trouver un consensus avec les législateurs, car certaines notions que nous préconisons sont nouvelles (exploitation du bois régie par quotas de prélèvement au lieu d'inventaire d'exploitation par exemple). Pour cela, un atelier national de validation est attendu avant la fin de l'année. Il cimentera un peu plus le cadre réglementaire, et permettra la naissance officielle des premières forêts communautaires au Gabon !



Sylvie Boldrini
Assistante Technique à Makokou
projet DACEFI-2

Du côté de Libreville

Etat d'avancement du projet de développement de la foresterie communautaire au Gabon financé par l'OIBT

Depuis 2009, la Direction des Forêts Communautaires du Ministère des Eaux et Forêts gère un projet « frère » au projet DACEFI-2. Aujourd'hui, trois sites pilotes font partie de l'expérience : Nkang (Woleu-Ntem), Ongam (Estuaire), et Guietsou (Ngounié). Les opérations actuelles consistent en la délimitation et l'inventaire de la ressource ligneuse de Nkang. Les approches diffèrent entre les équipes, principalement sur la nécessité de quantifier la ressource. Le projet OIBT met en avant la réalisation d'inventaires quinquennaux d'exploitation, tandis que le projet DACEFI préconise les quotas de prélèvement annuels. Leur retour du terrain permettra sans nul doute d'amorcer un débat sur les avantages et inconvénients de chacune des méthodes et de proposer une solution adaptée au Gabon. L'atelier national sur la validation du cadre réglementaire régissant les forêts communautaires permettra de prendre une option officielle sur cette question, et ainsi permettre aux communautés d'avancer dans le processus.



La création de bananeraies sous couvert forestier

La thématique avait été abordée dans le numéro 3 de notre lettre, lors de la présentation du guide technique sur la mise en place de bananeraies agroforestières. Ce guide est d'ailleurs disponible sur la plateforme interactive du projet DACEFI-2, dont l'adresse figure en fin de cette lettre.

Aujourd'hui, six bananeraies agroforestières communautaires, totalisant une surface d'environ 7 ha sont en croissance dans des sites partenaires du projet DACEFI-2.

Ce dispositif agroforestier avait été privilégié car il présente l'avantage de reposer sur l'un des piliers de l'alimentation et de l'économie des communautés rurales au Gabon : la banane. Le choix de cette culture était donc élémentaire, et les retombées très positives, car les cultivatrices adoptent naturellement ce mode cultural enrichi. Avec beaucoup de curiosité, elles s'intéressent aux techniques nouvelles liées à l'agroforesterie.

Traditionnellement, les bananeraies se cultivent sur des zones préalablement déboisées et brûlées dans leur intégralité. L'intérêt de conserver certains arbres dans les parcelles pour leurs bienfaits a été petit à petit compris par les groupes partenaires. Des légumineuses pour la fertilisation des sols aux plantes médicinales, en passant par les arbres produisant des produits forestiers non ligneux ou du bois d'œuvre, il s'agit d'essences toutes aussi importantes que les bananiers. Elles permettent d'une part d'équilibrer et de préserver les sols, de protéger les jeunes bananiers des fortes précipitations, de l'érosion, du vent, etc., mais elles permettent également aux cultivateurs de bénéficier d'autres produits à d'autres moments de l'année (pour la consommation comme pour la vente). La diversification des cultures permet la diversification des revenus, qui sont de plus échelonnés dans le temps. L'enrichissement des parcelles agricoles (15 à 30 arbres sont conservés ou plantés à l'hectare) conduit à l'enrichissement des villageois qui l'entretiennent.

En parallèle de la sensibilisation effectuée par l'équipe sur les rôles des arbres au sein des plantations, une formation à la sélection des rejets de bananiers a été dispensée. Le choix et la replantation des rejets de bananiers est une étape importante qui conditionne la récolte. Dans de nombreux cas, la replantation de mauvais rejets est la cause de plantations sujettes aux maladies et/ou à un faible rendement. Quelques petites astuces permettent de dupliquer et de replanter un matériel végétal sain, démuni de nématodes et autres parasites usuels du bananier, afin de constituer des bananeraies saines et vigoureuses, qui démultiplieront les profits.



Arbre sélectionné dans une bananeraie communautaire



Formation à la sélection de rejets sains par B. Boukouendji



Collecte de fruits dans la plantation

Près de cent personnes, dont une majorité de femmes, ont bénéficié de formations. Un tel engouement démontre que l'agroforesterie communautaire constitue une voie royale pour intéresser les communautés rurales à la gestion communautaire des ressources. Par ce biais, elles viennent naturellement à la foresterie communautaire, un concept étranger et nouveau à leurs yeux.



En direct du terrain (suite)

Pour aller plus loin dans la problématique, l'équipe du projet a fait appel à une stagiaire de l'Institut National des Sciences Agronomiques et de Biotechnologies (cf. lettre d'information n°6) ; qui a mis en place des essais de multiplication du bananier par la mise en culture de fragments (méthode PIF développée par le CARBAP au Cameroun). L'objectif de cette étude était de trouver des méthodes adaptées au monde rural, qui soient simples, peu coûteuses et efficaces pour multiplier sainement le bananier. La mise en terre (ou en sciure) de bulbes parés (taillés pour supprimer les éventuelles parties infestées) a permis de produire en 3 mois de très nombreux rejets vigoureux.



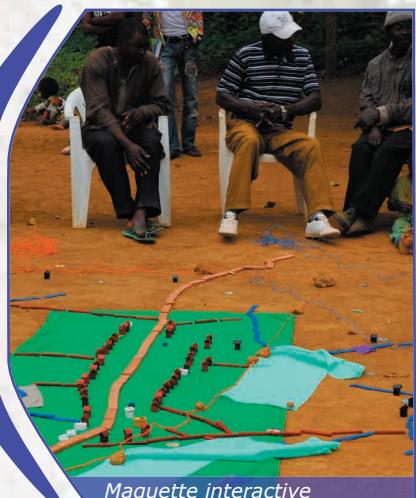
Vulgarisation du plan simple de gestion d'une forêt communautaire

Comme le détaille notre « projecteur » page suivante, le processus administratif comporte pour dernière étape la rédaction d'un plan d'aménagement simplifié, autrement appelé Plan Simple de Gestion (PSG). Bien qu'il se veuille des plus simples, ce document ne peut s'affranchir de certaines notions complexes imposées par le cadre légal telles que la cartographie de la forêt communautaire, la gestion durable des ressources ou encore la clé de répartition des revenus.

Afin d'en faciliter la rédaction, le projet DACEFI-2 a pris deux initiatives. D'une part, il a élaboré une proposition de canevas du plan simple de gestion. D'autre part, il a initié une mission d'expertise destinée à

familiariser les communautés rurales à ces notions complexes. Quatre outils pédagogiques ont été développés par Adélaïde Larzillière, dont un instrument de cartographie participative adapté de son expérience au sein du projet Makala (voir article suivant). Ces outils ont pour points communs d'être ludiques et accessibles à toutes les catégories de personne d'un village. De plus, ils permettent un apprentissage par l'action et amènent les participants à formuler des concepts qu'ils connaissent sans parfois en être conscients. L'utilisation d'objets simples et la représentation concrète de notions comme la délimitation ou l'aménagement permettent d'améliorer l'appropriation du concept de foresterie communautaire.

A la fin du mois d'août, chacun des outils pédagogiques avait été testé avec succès au sein de l'association villageoise de l'A2E (Ebyeng-Edzuameniène) dont le dossier de demande de création d'une forêt communautaire repose depuis juin dernier au Ministère des Eaux et Forêts.



Maquette interactive

Des PSG en RD Congo, échanges de savoir-faire entre projets financés par l'Union européenne

En République Démocratique du Congo également des réflexions se mènent sur des plans simples de gestion accessibles aux populations locales. C'est ainsi que le projet UE Makala « Gérer durablement la ressource bois énergie » mis en œuvre par le Cirad, Gembloux Agro-Bio Tech (ABT) et ses partenaires, réfléchit actuellement sur un canevas de plan simple de gestion du bois-énergie à l'échelle du terroir villageois. Une problématique proche de celle du canevas de plan simple de gestion d'une forêt communautaire au Gabon ! En effet si les enjeux en terme de ressources naturelles sont différents (gestion d'un prélèvement intensif en vue de produire du charbon d'un côté, gestion d'une forêt en vue d'y prélever de façon sélective du bois d'œuvre de l'autre), les questionnements relatifs à l'accessibilité d'un PSG aux populations locales, à sa lisibilité, à sa rédaction ou son appropriation par les villageois sont les mêmes. Profitant de la présence de la faculté de Gembloux ABT au sein des deux projets, des échanges par voie électronique ont eu lieu entre les équipes afin de commenter mutuellement les travaux en cours. Rien de tel qu'un regard extérieur pour poser des questions pertinentes ! N'hésitez pas à faire un tour sur le site de ce projet : http://makala.cirad.fr/le_projet (projet UE - DCI-ENV/2008/151/384).

...la construction du cadre réglementaire régissant les forêts communautaires gabonaises.

Pour rappel, c'est en 2001 que le concept de foresterie communautaire a été introduit dans le code forestier gabonais (loi 16/01). Le premier texte d'application (décret n°1028/PR/MEFEPEPN) a été écrit en 2004. Les premières expériences de terrain ont suivi deux ans après avec la première phase du projet DACEFI, et depuis 2009 avec le projet OIBT «Développement des forêts communautaires au Gabon».

Processus d'attribution complété par le projet DACEFI-2

Le village, regroupement ou canton créé son association et



propose des limites de forêt communautaire à l'administration des Eaux et Forêts



Si validées, la communauté propose ensuite un plan simple de gestion (PSG), qui comprend :

le descriptif de l'association



le descriptif du village



les limites validées de la forêt



les usages prioritaires de la forêt



le programme de reboisement



le programme d'action (calendrier)



la clé de répartition des revenus



le plan de développement (projets)



la convention de gestion

La signature de la convention permet l'utilisation légale de la forêt communautaire pour 20 ans, avec révision du PSG tous les 5 ans.

Aujourd'hui, certaines communautés sont prêtes et ont déposé des demandes de création de forêts communautaires. Cependant, ces demandes ne peuvent encore aboutir du fait de l'absence de dispositions réglementaires qui permettraient de passer du dossier de demande de création à l'autorisation de création ou du dépôt du plan simple de gestion (PSG) à l'attribution et à l'exploitation de la FC.

Conscient de ces absences dans la loi, le projet DACEFI s'est proposé de les compléter en s'appuyant sur son expérience terrain. Ce travail, effectué en collaboration avec le Ministère des Eaux et Forêts, a abouti à des propositions de textes fixant les procédures administratives et techniques afin de créer, d'attribuer et d'exploiter une forêt communautaire. Comme énoncé plus tôt dans cette lettre, parmi les propositions visant à rendre opérationnelle la foresterie communautaire gabonaise, un accent a été mis sur la rédaction d'un canevas de PSG. Ce document est la colonne vertébrale du concept, car il décrit les modes et rythmes d'utilisation de la forêt villageoise, pièce maîtresse qui conditionnera les aspects de légalité et de gestion durable des ressources. Ce canevas comprend neuf chapitres, allant de la présentation de l'entité juridique gestionnaire à la convention de gestion signée par l'administration des Eaux et Forêts. Il a été conçu dans le souci de le rendre accessible aux communautés locales. De plus, pour garantir sa compréhension au niveau rural, un guide d'emploi du canevas a été rédigé, comprenant schémas, exemples et dessins pour faciliter son édition. Une bande dessinée est également en cours d'édition, en collaboration avec le dessinateur Richard Amvane, dans un même souci de permettre au plus grand nombre de s'approprier le contenu légal qui régit l'exploitation de la forêt communautaire.

Ces propositions de textes et de canevas seront prochainement discutées et améliorées lors d'un l'atelier national de validation des normes de gestion d'une FC au Gabon, organisé par le Ministère des Eaux et Forêts, et qui verra la participation d'autres ministères concernés par la problématique. L'atelier est en préparation et devrait avoir lieu le 30 octobre 2012. Puisse cet atelier aboutir à l'adoption puis à la signature des textes réglementaires nécessaires à la naissance des premières forêts communautaires gabonaises !



Baromètre des forêts communautaires appuyées par le projet

Le baromètre des futures forêts communautaires du Gabon schématise l'état d'avancement des communautés villageoises désireuses d'entrer dans un processus de légalisation de leur forêt communautaire (FC). Ces indicateurs reprennent les étapes importantes de ce processus. Ils ne sont pas exhaustifs ; de nombreuses activités annexes sont également entreprises dans les villages.



Communautés partenaires :

	dynamique communautaire	association villageoise	délimitation de la FC	plan simple de gestion	légalisation & utilisation
Ebyeng-Edzua	●	●	●	●	○
Massaha	●	●	●	○	●
Nzé Vatican	●	●	●	○	●
Ekorédo	○	○	●	○	●
Hendjé	●	○	○	○	●
Ebe-Messe-Mélane	●	●	●	●	●
Zolendé	●	○	○	○	●
Ebel Abanga	●	●	○	○	●
Menguengne	●	○	○	○	●
La Scierie	○	●	●	●	●

Legend: ● évolution, ○ absence, ○ en cours, ● effective, ● à revoir, non valide

Quelques chiffres clés :

Nombre de villages engagés dans la foresterie communautaire	4	Nombre de plants produits à ce jour	5 495	Nombre de villageois formés	213
Nombre de villages appuyés en agroforesterie	12	Nombre de formations techniques dispensées	18	Nombre de villageois touchés par le projet	1 650

Contacts :

Cellule de coordination régionale (Gabon-Cameroun)
Contacter Bède Lucius Moussavou - DACEFI-2, s/c WWF CARPO, Libreville
(bmoussavou@wwfcarpo.org)

Antennes techniques au Gabon
Contacter Quentin Meunier - DACEFI-2, s/c WWF CARPO, Libreville
(meunierquentin@hotmail.com)

Equipe technique à Gembloux (Belgique)
Contacter Michèle Federspiel (Nature+ asbl) et Cédric Vermeulen
Université de Liège, Gembloux Agro-Bio Tech
(m.federspiel@natureplus.be et cvermeulen@ulg.ac.be)

Sites Internet :

DACEFI-2 : <http://wwf.panda.org/dacefi2>

Faculté de Gembloux Agro-Bio Tech : www.fsagx.ac.be/gf

asbl Nature + : www.natureplus.be

WWF : www.panda.org

Plateforme collaborative DACEFI-2 : <https://www.omnispace.fr/dacefi2/>

Auteurs de ce numéro : Meunier Q., Boldrini S., Boukouendji B., Angwé A., Moumbogou C., Federspiel, M., Vermeulen C., 2012.

Conception : Q. Meunier, Photographies : Q. Meunier et S. Boldrini



Fleurs de *Millettia laurentii*

